

ECOLE NATIONALE DE FORMATION
HOTELIERE ET TOURISTIQUE
(E.N.F.H.T)

Ministère de tutelle : Ministère du Tourisme

Adresse : 2, Avenue Albert SARRAUT - Dakar - BP : 816

Téléphone : 822 34 71

Décret N° 71-385 du 05/04/1971

I. But de l'école

Assurer la formation de commis de réception, de restauration et de cuisine.

Diplôme obtenu : BEP (Hôtellerie - Restauration)

Durée de la formation : 2 ans

Régime de l'école : Externat avec possibilité d'allocation mensuelle.

II. Qualités requises

- Pour être commis de réception : posséder du savoir faire, les bonnes manières, être vif, être toujours disponible
- Pour être commis de restauration : être rapide, posséder les bonnes manières ;
- Pour être commis de cuisine : avoir un bon odorat, avoir du goût, aimer faire la cuisine, être propre et avoir une présentation correcte, être habile, avoir l'esprit inventif.

III. Conditions d'inscription

- Avoir 16 ans au moins et 30 ans au plus au 31 décembre de l'année du concours ;
 - Etre titulaire du BFEM ou d'un diplôme équivalent (1ère partie du Bac)
 - Ouvert aux filles et aux garçons
 - Etre de nationalité sénégalaise ou pour les étrangers : être présentés par leur pays d'origine avec l'octroi d'une bourse
 - On ne peut se présenter sous réserve du BFEM
- Pas d'équivalence possible ni de dispense d'âge et ni d'admission sur titre. Pour les professionnels, être titulaire du CAP + 4 années d'expérience professionnelle.

IV. Epreuves du concours

- Tests psychotechniques de présélection
- Tests de connaissances scolaires / dissertation française et questionnaire (culture générale) ;
- Entretien avec le jury : anglais et connaissances générales

Le niveau des tests de connaissances scolaires est celui de la classe 3^{ème}.

V. Dossier de candidature et lieu de dépôt

- Une demande manuscrite d'inscription précisant la formation souhaitée ;
- Un certificat de nationalité sénégalaise ;
- Un extrait de casier judiciaire ;
- Une copie légalisée du diplôme ;
- Une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte du candidat (grand format) ;
- Deux photos d'identité récentes ;
- Un certificat de visite et de contre visite ;
- Frais d'inscription : 5 000 F Cfa

A déposer à l'Ecole de Formation Hôtelière et Touristique - BP 816 - Avenue Albert SARRAULT - Dakar.

Les étudiants étrangers doivent faire acte de candidature par l'intermédiaire leur pays d'origine qui transmettra au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal (Rue A. Le Dantec X Huart, BP 4049 - Dakar).

VI. Dates et lieux habituels du concours

Le concours est annoncé par voie de presse. Les inscriptions ont habituellement lieu en avril et mai, le concours au mois de juin.

VII. Formation et matières enseignées

- Technologie : restaurant - cuisine - réception
- Gestion - langue vivante étrangère
- Travaux pratiques de restaurant : cuisine - réception
- Géographie touristique toutes sections
- Expression française
- Accueil - réception - hall - économat - les services d'un hôtel

VIII. Renseignements complémentaires

L'année scolaire est composée de huit mois d'école et de deux mois de stage pratique en entreprise pendant les grandes vacances ainsi que les vacances de Noël et Pâques. Le placement des sortants se fait en fonction des résultats obtenus et des besoins hôteliers. Les intéressés s'adresseront au bureau du placement de la formation professionnelle au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens. L'école forme en fonction des besoins du marché du travail. Les étrangers retourneront dans leur pays d'origine pour leur insertion dans le circuit hôtelier et touristique. Les élèves non admis à l'examen de sortie peuvent se présenter l'année suivante en qualité de candidats libres (cas rares). Salaires : selon les conventions collectives de l'hôtellerie : 4ème catégorie.

Promotions possibles

Très variables selon la valeur personnelle des élèves et l'efficacité de leur travail sur le terrain. Stages de perfectionnement possibles pour devenir chef d'équipe. Les besoins en hôtellerie sont encore immenses. Il existe aussi des possibilités de travail à l'étranger (grande mobilité d'emploi dans le cadre des chaînes internationales d'hôtels).